

MYTHE, EPOPEE ET HISTOIRE AFRICAINE

Dans les civilisations occidentales, il est d'usage de considérer le mythe et l'épopée comme des genres littéraires fort estimables certes -encore que démodés voire archaïques- mais sans intérêt réel pour la recherche historique.

Celle-ci s'est toujours appuyée sur l'écrit, a toujours préféré la chronique à la légende, le clerc au troubadour et cette tendance n'a fait que s'affirmer au cours des siècles. Si bien qu'il ne viendrait à l'idée d'aucun historien moderne d'indiquer la Chanson de Roland ou les Niebelungen comme source de l'histoire de l'Europe du Haut Moyen-Age.

La situation est fort différente pour l'Afrique. Déjà certains gouverneurs coloniaux (éclairés) se préoccupèrent de recueillir les traditions orales : Maurice Delafosse, Charles Monteil, Gilbert Vieillard, compriront qu'il y avait dans ces légendes un contenu précieux pour l'histoire de ce "Continent sans histoire" comme on le définissait encore à cette époque. Puis, avec les Indépendances, les historiens africains compriront le relai et confirmèrent avec force la valeur de ces récits comme source privilégiée de l'histoire africaine, celle-ci restant à élaborer.

Le grand projet mis sur pied dans ce but par l'Unesco⁽¹⁾ rassembla ainsi les chercheurs africains qui se servirent abondamment de textes oraux dont ils furent souvent les premiers à recueillir des enregistrements. Sans négliger d'ailleurs les autres sources comme les écrits des voyageurs arabes, les tariks soudanais, les relations des géographes et des missionnaires européens, voire les livres de bord des capitaines de navire et les livres de compte des marchands.

Mais on se pose cependant la question de savoir pourquoi on accorde un tel crédit aux récits oraux africains et si, effectivement, ils le méritent. Ne s'agit-il pas de la part des Africains d'un nationalisme abusif ? C'est un raisonnement émis rarement tout haut, mais qui s'exprime à demi-mots par maints universitaires occidentaux.

Aussi c'est l'occasion pour nous, qui avons souvent entendu ces propos, d'y répondre ici une fois pour toutes.

Il faut d'abord que l'on comprenne que dans les sociétés africaines de l'Afrique sahélienne, les mythes et les épopées ont statut d'"histoire vraie" par opposition aux contes qui sont "Mensonges du soir".

Les épopées plus spécialement, mis à part les effets propres au genre littéraire : grossissement des exploits, lyrisme, éloges, etc., sont doublées par des chroniques tout aussi orales sur les mêmes sujets, et sont donc tenues dans des limites assez strictes quant à leur possibilité d'"invention". Ainsi une chronique sur la fondation du royaume bambara de Ségou (17^e s.) ne différera de l'épopée du même nom, qu'en un ou deux points précis : le séjour initiatique de Biton Koulibaly auprès des dieux du fleuve Niger, et les étapes de la conquête du pouvoir.

L'épopée bien sûr insiste sur les éléments merveilleux, et élimine ou atténue les violences des coups d'états successifs du futur roi de Ségou (2).

(1) - publié par UNESCO et Présence Africaine.

(2) - voir notre article : Mythe et Histoire dans la fondation de l'empire de Ségou - Bulletin IFAN - 3-4 - 1978.

Mais pour le reste, elle contient l'essentiel : le statut marginal (en tant que chasseur et en tant qu'étranger) de Biton dans cette région (alors) fertile et agricole, son "élection" ... mystérieuse à la chefferie de son village, la constitution d'une bande armée, les tondyons, qui deviendra bientôt une sorte d'armée régulière, expérimentée instrument de la puissance grandissante de Biton qui, grâce à elle, obligera les villages voisins, puis les pays voisins à lui payer l'impôt, signe explicite de leur dépendance. Quelles que soient à présent les versions de cette épopee, que ce soit en 2 ou en 40 pages selon la façon de du griot qui la chante, on obtiendra ces renseignements de base.

Mais si le récit est plus abondant, il y a des chances pour qu'il donne aussi plus de détails, ainsi les familles en présence, les noms des villages conquis et de leurs chefs, les noms des alliés de Ségou, ceux de ses ennemis avec la précision des guerres entreprises par Biton au Karta, à Kong, et jusqu'à Tombouctou "chez les Maures chevelus".

On arrivera ainsi de proche en proche, en accumulant chroniques et versions épiques sur la même période, à une restitution des faits qui ne sera plus très éloignée de la vérité historique. *leur interprétation variable.*

Et cela n'est pas étonnant puisqu'aussi bien griots et traditionnistes ont bien l'ambition de conserver et magnifier l'histoire politique de leur pays. Encore peut-on se demander si réellement ils y parviennent et comment ?

Il faut savoir donc aussi que la fonction de griot historien est un métier. De caste héréditaire et endogame, le griot subit un apprentissage d'une dizaine d'années, au cours duquel il étudie avec son père ou son oncle tout le répertoire comprenant les épisodes de l'épopée royale, les généalogies, les devises de chacun des héros, les grandes familles, les grandes batailles ... et les grands griots qui ont assisté à tous ces événements. Le jeune griot apprend donc par cœur -puisque il n'a pas de documents écrits- des listes de noms, des chants codifiés, et les schémas des aventures, espèces d'abstraits aide-mémoire. Ils apprennent en même temps l'art de les développer, de les enjoliver, de les farcir de proverbes, de réflexions, de digressions suivant leur public et leur fantaisie. Et enfin de les rythmer en les accompagnant d'une kora (ou ngoni, ou xalam, ou hoddu...). Le maître contrôlera son apprentissage et le corrigera s'il y a lieu... parfois jusqu'à sa mort. Il y a ainsi de vieux griots qui ne savent presque plus parler, mais qui tiennent à assister aux prestations de leurs successeurs, et les complètent ou les rectifient encore s'il y a lieu, pour le plus grand bénéfice du chercheur moderne, qui saisit ainsi le processus dans son fonctionnement même.

Ce savoir oral et sa transmission ne sont donc pas laissés au hasard, et offrent au moins la garantie d'une technique maniée par des professionnels, et contrôlée en général par les notables des états royaumes ou leurs descendants. Contrairement au conte qui peut être dit par n'importe qui, homme, femme ou enfant, et qui est sujet à toutes les transformations. La transmission des mythes est peut-être encore plus codifiée et limitée, que celle qui réglemente les récits épiques.

Le mythe de Wagadou par exemple (ancien Ghâna, III^e - XII^e s.) est connu par tous les Soninké, vu qu'il joue le rôle à la fois de charte de dogme et d'histoire. Mais les détails de ce mythe et ses dessous religieux et politiques ne pourront être divulgués que par quelques responsables initiés. Et son décryptage (car le mythe est d'abord un récit symbolique donc un masque qu'il faut interpréter, pour obtenir la vérité historique qu'il cache et révèle en même temps) son décryptage dis-je ne pourra être vérifié qu'auprès de ces initiés, vu que les gens ordinaires ne sont pas au courant des événements précis que ce mythe recouvre ou transfigure.



Ainsi les mythes de migration, les mythes de fondation de royaume ou de dynastie (Tékrour, Soundiata, Ségou, Ndiadiane Ndiaye (wolof) Daman'guile (Diawara), Mamba Koto Sane ou les 3 filles du Mandé (Gabon), les mythes de dispersion de peuple et de fin de règne (Wagadou, Kusa), les mythes enfin plus localisés de fondations de villages, sont autant de sources autorisées pour l'historien, et méritant autant que l'épopée, une investigation soutenue, qui ressemblera souvent à celle qu'on met en oeuvre dans un rébus ou un roman policier !

Cependant, dira-t-on encore, si mythes et épopées de nos sociétés féodales sont témoins réels de l'histoire africaine, jusqu'à quel point sont-ils témoins fiables, et comment évaluer leurs oubliés ou leurs parti-pris ?

Car certes nos récits ne sont pas à prendre à la lettre. Les épopées même si les événements sont assez fidèlement recensés, jettent sur eux des éclairages manichéens : il y a toujours les bons et les mauvais, comme dans les westerns. Et les bons sont toujours ceux du même camp que celui qui raconte ... ou son descendant.

Ainsi nous constatons dans la douzaine de récits épiques du Soundiata actuellement transcrits et traduits, une assez grande identité de structure (étapes et faits principaux) quelle que soit la zone de provenance de chaque récit : Kita, Bamako, Kela (Mali), Fadama, Niani (Guinée), ou Banjul (Gambie).

Et l'on peut parfaitement pratiquer une exploration extensive des détails événementiels à partir de ce canevas commun, car les versions, s'appauvrissement au fur et à mesure qu'on s'éloigne des lieux d'origine de Soundiata, les récits les plus fournis étant ceux qui avoisinent directement le coeur de l'ancien royaume.

Par contre nous constaterons au niveau des personnages une stéréotypification qui ôte toute vraisemblance à ces acteurs pourtant bien historiques : Soundiata monarque justicier, Soumahoro affreux sorcier, Sogolon prototype de la mère dévouée, sa coépouse prototype de la méchante marâtre, les Tiramaghqn et Fakoly preux capitaines d'un prince sans défaut. Les valeurs héroïques sont du côté du bon droit c'est-à-dire le Manding ; la traîtrise, la cruauté, la magie noire sont le lot du Soussou, c'est-à-dire aussi et surtout du vaincu.

La récente polémique qui suivit la version plus nuancée, que Wa Kamissoko consentit à donner à Youssouf Cissé (CNRS) permet de pressentir les manipulations que les griots ont pu faire subir à l'histoire, en fonction des opportunitismes politiques.

En effet Kamissoko se mit à évoquer le personnage de Soumahoro et les causes de sa guerre contre les états du Mandé d'une façon très différente des versions de Kéla-Kangaba. Selon lui, Soumahoro avait dans un premier temps fait une démarche auprès des petits rois de la région en vue de faire cesser le trafic d'esclaves qui décimait les populations razziées à cet effet (13^e siècle). Les rois Mandingues lui répondirent par le mépris sous prétexte que Soumahoro n'était qu'un forgeron. Ce n'est qu'après cela que le roi des Soussou se décida à la guerre, et conquit leurs pays. D'où la coalition contre "l'envahisseur", d'où Soundiata sortira vainqueur.

Il est certain qu'une telle version change complètement la vision manichéenne épique, dans la mesure où Soumahoro est expliqué suivant des mobiles honorables, et non plus par des ambitions sordides.

Cela oblige l'observateur à réviser un certain nombre de jugements qu'on pensait bien fondés par des traditions concordantes. Il est

vrai aussi que ce griot dissident est originaire de l'ancien royaume Soussou et a par conséquent un autre point de vue sur Soumahoro et d'autres renseignements que ses collègues originaires de Niani. Pour le chercheur donc la version de Kamissoko relance l'enquête, et l'épopée qui tenait lieu d'histoire (à quelques détails merveilleux près) doit être à présent sérieusement rectifiée, en tout cas sur les points controversés

En plus des simplifications outrancières et des parti-pris des griots, il est un autre phénomène qui mutile la vérité historique dans les récits épiques ou mythiques : ce sont les silences. Il est en effet de règle qu'un griot ne dit pas tout, que toute histoire royale a ses secrets (complots, trahisons, adultères, assassinats) et qu'on ne jette sur la place publique qu'une version en somme censurée de l'histoire. C'est ainsi que Djibril Tamsir Niane, poursuivant son enquête après la version du Soundiata que nous connaissons, obtint à la longue la confiance des traditionnistes qui lui en dirent beaucoup plus... sous le sceau du secret bien sûr. Si bien que le chercheur fut heureux mais l'historien ne put ni parler ni publier, ce qui est cruel ! Mais il est des vérités qui tuent et Niane le savait trop pour oser désobéir. Au fait n'est-ce pas ce qui est arrivé à Wa Kamissoko à qui les griots de Kela reprochèrent d'avoir "trop parlé"... et qui mourut 2 ou 3 ans après ?

S'il n'est donc pas sans danger de creuser dans l'épaisseur des traditions historiques africaines, on constatera avec cet exemple précis que l'épopée et l'histoire sont vraiment indissociables ; que pour les griots traditionnistes l'épopée n'est au fond que ce qu'il convient de retenir de l'histoire ; étant entendu qu'il existe, en même temps, et dans la mémoire des mêmes gens, la connaissance des faits qu'il convient de ne pas divulguer.

En somme une conception très politique, très élitiste aussi de l'histoire, rejoint la conception gérontocratique du savoir dans nos sociétés traditionnelles, ce qui contribue à renforcer leur structure inégalitaire⁽⁴⁾. Voici donc le genre de limites que l'épopée ou le mythe impose à la recherche historique.

Limites à la fois strictes et floues ? Car en effet on ne les distingue pas tout de suite, et l'on peut errer longtemps entre des pseudo-certitudes et des simili-information, avant de se heurter soit au mur du silence, infranchissable, soit à une révélation qu'il faudra faire, même si elle infirme toute une partie de l'histoire officielle. Il y a aussi bien sûr d'autres handicaps, qui tiennent cette fois à la nature même de la mémoire et de l'oralité. En effet si fidèle et si exercée soit-elle, la mémoire a ses bornes. Les oubliés sont inévitables, et les confusions. Les griots oublient des noms dans les généalogies, sautent parfois une ou deux générations dans les échelons les plus anciens d'une dynastie, confondent parfois les liens de parenté ou d'alliance ; ils ne se trompent pas dans les batailles, sur les protagonistes sur les rôles vedettes ; mais cela arrive à propos des rôles secondaires. Enfin ils sont toujours très vagues concernant les indications d'époque. Jamais de date mais une périodisation approximative ... avant telle invasion, après telle famine, l'année où se passa tel phénomène (inondation, sécheresse, criquets, razzia, pèlerinage de tel roi). Du reste dater un récit ne semble pas leur constituer un soucis ; le mythe est régulièrement repoussé à une époque indéterminée loin dans le passé "il y a très longtemps, dans les temps anciens, au temps de nos ancêtres..." Quant à l'épopée ... elle se situe toute seule, les différents règnes étant eux-mêmes une référence temporelle : "au temps du roi Amari Ngoné Sobel", "en ce temps-là le roi Naré Maghan Keita" ... tout le monde est censé connaître, pas besoin de préciser !

(4) voir thèse de A. Bara Diop - La société wolof - (ed. Karthala 1981) et sous-titrée : les systèmes d'inégalité et de domination

Enfin limites encore, mais universelles celles-là, des "points de vue". Nous en avons vu un exemple pour Soundiata. Il en est un autre plus évident et plus proche de nous ; ainsi les points de vue qui opposent les partisans de Lat Dior et ceux de Demba War dans la bataille de Derkhélé marquant la chute du royaume wolof de Kaylor : certains griots affirment que Lat Dior fut trahi par Demba War et que ce fut à cause de cette trahison que le Kaylor succomba sous les coups des Français en cette fin du XIX^e siècle ;)

d'autres griots disent que Demba War n'a pas trahi mais s'est vengé avec raison de son "pupille" Lat Dior qui l'avait démis de ses fonctions de chef suprême de l'armée tieddo. A chacun sa vérité, qui porte moins sur les faits -irréfutables- que sur leurs interprétations.

Limites universelles dis-je, car même dans notre histoire moderne et même en Europe, ou ailleurs dans le monde, chacun garde sa façon de raconter l'histoire commune. Par exemple la dernière guerre : il est certain qu'on ne l'interprète pas en Allemagne, ni au Japon, de la même façon qu'en France ou aux USA. Même si les faits sont indéniables (les uns furent vaincus et les autres vainqueurs) soyons convaincus que les causes avancées de part et d'autres ne sont pas identiques, que les notions de tort et de bon droit ne sont pas reparties de la même façon.

Rappelons-nous l'interprétation de "l'épopée" napoléonienne dans les livres scolaires français et celle que proposent leurs voisins anglais, prussiens ou russes...

L'histoire africaine, à travers son véhicule épique, n'échappe pas à la règle : chaque entité nationale a son point de vue sur les événements, chaque groupe de pression, dans cette nation, a aussi ses championnats, ses choix, ses intérêts, qui modifient ses jugements sur l'histoire, qui conditionnent son interprétation des faits, qui infléchissent la façon dont on les raconte, dont on les déforme, dont on les travestit.

Devant les versions différentes d'une même épopée, l'historien se trouve donc confronté à des opinions aussi différentes, parfois opposées, et se soit contraint de pratiquer la critique historique et singulièrement la critique des témoignages avec autant de rigueur que celle qu'il a appris à pratiquer sur les archives et documents écrits.

L'histoire moderne de l'Afrique se fait ainsi tous les jours. Chaque thèse d'Africain sur l'histoire s'appuie aujourd'hui sur ces traditions orales dont l'épopée et le mythe sont des morceaux de choix. Chaque thèse construit en le restituant un pan du passé de l'Afrique, la thèse du professeur Bathily sur le royaume du Galam, la thèse du professeur Oumar Kane sur le royaume Denianke, la thèse de ~~Khalifa~~ Fall sur le royaume de Baol, celle de B. Barry sur le Walo, celle de Tierno Diallo sur celui des Toorobe, celle du professeur Kaba sur le Gabou, etc. etc. sans oublier celle de feu le professeur Yves Person qui fût le premier universitaire français à bâtir tout un travail académique sur les traditions orales autour de Samory.

Plus récemment la thèse magistrale du professeur Mame Mousse Diagne vient, après l'ouvrage de Jan Vansina (1^{re} référence) (5) d'analyser en détails les rapports que les textes épiques et les chroniques orales entretiennent avec la vérité historique.

(5) Jan Vansina - De la tradition orale : essai de méthode historique - Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, Belgique 1961